



OFFRE D'EMPLOI

Employé municipal saisonnier pour la construction d'un sentier pédestre

Vous êtes passionné(e) par les activités de plein air ? Vous cherchez un emploi où vous pourrez participer à la création d'un sentier pédestre aboutissant à un belvédère ? Si vous avez répondu OUI à ces questions, on vous veut dans notre équipe !

Situé sur une montagne à l'embranchement du chemin Kempt et de la route 132, ce sentier serpentera sur 2 km au départ du Centre d'interprétation du chemin Kempt et mènera à un belvédère avec une vue panoramique sur la rivière Ristigouche.

Sous la supervision du Responsable du projet et de la Direction générale de la municipalité de Ristigouche-Partie-Sud-Est, l'employé municipal aura en charge d'effectuer toutes tâches nécessaires à la réalisation et la construction du Sentier et belvédère du panache.

Rôle et responsabilités :

- Exécuter les tâches manuelles de création du sentier pédestre et de petites constructions en forêt ;
- Assurer le transport de matériel sur les lieux de travail de façon sécuritaire (milieu accidenté) ;
- Effectuer les tâches reliées au déboisement, dessouchage, nivellement, drainage, aménagement et signalisation de sentiers de vélo de montagne et de randonnée ;
- Effectuer les tâches reliées à la création, l'entretien et à la réparation du sentier ;
- Effectuer des travaux de menuiserie en sentier ;
- Adopter des pratiques de travail sécuritaire et porter les équipements de sécurité obligatoires ;
- Utiliser les outils, des équipements et les installations de façon sécuritaire ;
- Compléter les registres prévus pour l'utilisation des outils et des équipements (véhicules et petits équipements) et signaler au besoin les anomalies du matériel ;
- Toutes autres tâches connexes reliées au poste.

Qualifications requises :

- Passionné de nature et de plein-air, aimant le travail extérieur physique ;
- Bonne forme physique ;
- Expérience de travail en forêt en milieu accidenté ;
- Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne 1 an à 2 ans d'expérience pertinente ;
- 6 mois à 1 an d'expérience en conduite de véhicules récréatifs en milieu accidenté ;
- Opération d'une mini excavatrice en terrain accidenté (un atout) ;

Compétences personnelles :

- Faire preuve à la fois d'autonomie et avoir une très bonne capacité à travailler en équipe ;
- Souci de la qualité et de l'efficacité du travail ;
- Habileté manuelle, bon jugement et sens de l'organisation ;
- Avoir de l'initiative.

Conditions :

- Poste saisonnier à temps plein 40 heures / semaine pour 14 semaines ;
- Horaires de travail : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h ;
- Salaire horaire de 15 \$;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule est un atout ;
- Date prévue d'entrée en fonction : 7 juin 2021.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 18 mai 2021 :

Par courriel à l'adresse suivante

dg@ristigouche.ca

Par courrier à :

Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est
M. Hervé Esch, directeur général
35, chemin Kempt
Ristigouche-Sud-Est (Québec)
G0J 1V0

Pour informations :

Hervé Esch
418 865-4126
dg@ristigouche.ca

Nous remercions toute personne qui soumettra sa candidature.
Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.